



Gestion des déchets solides Débouchés au Royaume-Uni

Le marché britannique

Le marché des déchets solides du Royaume-Uni est important (sa valeur est d'environ 3 milliards de dollars), mais très fragmenté comparativement à d'autres pays européens. On recense environ 3 500 sociétés dans ce secteur, qui s'occupent de la collecte, du transport, du traitement et de l'élimination des déchets. Les trois plus grandes sociétés de gestion des déchets ne détiennent que 15 % du marché, comparativement à 51 % en France, 36 % aux Pays-Bas et 32 % en Belgique. Il y a aussi une forte présence étrangère, les deux plus grosses entreprises étant françaises, et plusieurs coentreprises entre des sociétés étrangères et des sociétés du Royaume-Uni.

Facteurs de croissance du marché

L'an dernier, environ 520 millions de tonnes de déchets ont été produits au Royaume Uni. Plus de 80 % ont été acheminés vers des décharges, moins de 10 % étant recyclés et le reste incinéré. Le gouvernement continue de fixer des objectifs ambitieux pour accroître les taux de recyclage et de compostage et pour produire de l'énergie à partir des déchets, mais ses objectifs sont loin d'être atteints.

La croissance récente du marché découle surtout de la législation de l'Union européenne (UE). L'élimination des déchets dans des décharges, qui est traditionnellement la principale méthode utilisée au Royaume-Uni, devient une option moins attrayante. Une mesure gouvernementale qui vise à encourager le recours à d'autres méthodes d'élimination a fait augmenter la taxe de décharge, qui est passée de 3 £/t (environ 7 \$) à 10 £/t (23,50 \$). Cette taxe sera augmentée de 1 £/an jusqu'en 2004.

La Directive de l'UE concernant la mise en décharge des déchets interdira de jeter des pneus entiers dans les deux années suivant la date de sa mise en œuvre et de jeter des pneus déchiquetés dans les trois années suivant cette date. Il faudra donc trouver de nouvelles solutions pour éliminer jusqu'à 9 millions de pneus chaque année.

Une directive qui sera adoptée bientôt et qui porte sur l'incinération des déchets a des implications sérieuses, car la limite proposée pour les émissions de NOx (200 mg/m³) dépasse les capacités de la technologie des incinérateurs municipaux de déchets non conditionnés actuellement utilisés. On a besoin de technologies d'incinération plus efficaces ou d'autres méthodes d'élimination des déchets.

D'ici 2001, la moitié de tout le matériel d'emballage employé (entre 8,5 et 11 millions de tonnes par année) doit être recyclé ou adapté afin de produire de l'électricité. Étant donné qu'au Royaume-Uni on ne traite actuellement de cette façon que 8 % du matériel d'emballage, il y a des débouchés dans ce secteur.

Succès canadiens

Eco Waste Solutions a suscité beaucoup d'intérêt au Royaume-Uni avec son incinérateur de déchets, qui traite les déchets solides et les déchets liquides et qui réduit le volume des déchets de 90 %. La cendre non toxique peut être versée en décharge ou jetée sans danger et le métal ou le verre peut être récupéré aux fins de recyclage, et le système peut être utilisé pour produire de l'électricité. Dans le cadre d'une entente de partenariat, la société canadienne Global Waste Solutions vient d'annoncer son premier contrat au Royaume-Uni

avec Devon Waste Management. (Voir www.eco-waste.com).

Wright Environmental Management a récemment décroché un contrat de 3,7 millions de dollars pour fournir un système de compostage en contenants d'une capacité de 15 000 tonnes par année à Biffa Waste Services, une importante société de gestion des déchets du britannique. L'usine est la plus grande de ce type au pays. Il s'agit de la première vente de système à grande échelle effectuée par la société Wright en Europe. (Voir www.compost.wem.ca).

Shred-Tech Limited exerce ses activités au Royaume-Uni depuis plusieurs années et, en 1998, elle a vendu une deuxième déchiqueteuse industrielle à N.E.C.P. Computers Ltd., appareil qui sera utilisé pour récupérer des métaux provenant de rebuts de matériel électronique. (Voir www.shred-tech.com).

Depuis dix ans, Can-Ross Environmental fournit au Royaume-Uni des produits d'intervention en cas de déversement. Outre son organisme d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, basé en Écosse, la société a créé un réseau de distribution étendu, avec un centre dans les West Midlands et 18 succursales dans tout le pays. (Voir www.canross.com).

Renseignements au Royaume-Uni

Pour plus de renseignements ou pour se trouver un partenaire, communiquer avec M. Patrick Stratton, agent de commerce, haut-commissariat du Canada, tél. : (011-44) 171 258 6654, téléc. : (011-44) 171 258 6384, courriel : patrick.stratton@dfait-maeci.gc.ca, Internet : www.dfait-maeci.gc.ca/london